

Alfred Schütz : une autre théorie de la pertinence et son application en traduction

Margarete Flöter-Durr & Thierry Grass

Abstract: Despite the work of Dan Sperber and Deirdre Wilson (1989), the concept of relevance has not enjoyed the popularity it deserved among translators as it appears to be more productive in information science and sociology than in translation studies. The theory of relevance provides underpinnings of a unified account of translation proposed by Ernst-August Gutt. However, if the concept of relevance should take into account all parameters of legal translation, the approach should be pragmatic and not cognitive: The aim of a relevant translation is to produce a legal text in the target language which appears relevant to the lawyer in the target legal system, namely a text that can be used in the same way as the original source text. The legal translator works as a facilitator from one legal system into another and relevance is the core of this pragmatic approach which requires translation techniques like adaptation rather than through-translation or calque (in the terminology of Delisle/Lee-Jahnk/Cormier 1999). This contribution tries to show that relevance theory, which was developed in the field of sociology by Alfred Schütz, could also be applied to translation theory with the aim of producing a correct translation in a concrete situation. Some examples extracted from one year of the practice of an expert law translator (German-French) at the Court of Appeal in the Alsace region illustrate our claim and underpin an approach of legal translation and its heuristics that is both pragmatic and reflexive.

Keywords: relevance, legal translation, interpretation, cultural transfer, heuristics of translation, selection, meaning

1 Introduction

Avant d'entrer dans le vif du sujet et d'introduire la notion de pertinence, quelques observations préliminaires semblent utiles. En premier lieu, il convient d'observer que dans la présente contribution, ce n'est pas l'approche classique considérant la traduction comme une recherche d'équivalents (Reiss 1971: 54), mais une approche interdisciplinaire que nous adoptons. Cette différence d'approche explique la différence des références convoquées par rapport aux références habituellement citées dans la littérature francophone. L'approche interdisciplinaire se justifie à plusieurs titres. Elle trouve sa justification dans la nécessité vitale en sciences humaines de s'inspirer d'autres disciplines que la sienne (Boase-Baier/Fawcett/Wilson 2014: 3). Elle se justifie également par le caractère interdisciplinaire de la traductologie souligné par Tymoczko (2007: 52) qu'elle qualifie « d'interdiscipline ». En outre, elle se justifie par l'échec du paradigme de l'équivalence en théorie de la traduction (Renn 2006, Wilson 2016). Elle trouve sa justification dans la pratique de cette profession depuis plus de vingt ans qui nous a fait comprendre que la théorie linguistique dans sa conception classique ne suffit pas pour offrir au traducteur une méthode de travail tant soit peu efficace dans le quotidien.

En second lieu, il convient d'observer à titre préliminaire que le problème de la constitution de sens constitue, à notre avis, la problématique *sui generis* de la traduction. Placer le sens au centre des préoccupations de la traduction a pour conséquence de :

- a) Placer le texte au centre de l'activité traduisante dès lors que le sens est une propriété du texte (Rastier 2001: 7).
- b) Placer l'interprétation au cœur du processus de la traduction dès lors que « le sens n'est pas immanent au texte, mais à la pratique d'interprétation » (Rastier 2001: 277). En effet, l'interprétation étant l'opération qui permet de déterminer le sens (Schröder 2012: 140), le sens se définit comme le résultat de l'interprétation (Rastier 2001: 8, Schütz 2003a: 184).
- c) Placer la notion de pertinence au centre de la problématique de la traduction dès lors que la pertinence constitue le mécanisme constitutif de sens (Schütz 2004b: 51).

Notre intérêt s'est donc porté dans un premier temps sur la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson (1989) dont les postulats ont semblé prometteurs, mais se sont avérés en définitive peu productifs au regard de la traduction dès lors que « la langue est bien plus qu'un calcul, c'est une pratique humaine » (Wilson 2016: 19). C'est sans doute la raison pour laquelle la théorie de Sperber et Wilson a connu peu de retentissement en théorie de la traduction, excepté les travaux de Gutt (1989). Dès lors, notre recherche s'est dirigée vers d'autres théories scientifiques mettant la problématique du sens, donc de la pertinence, au centre de leurs préoccupations. C'est ainsi qu'après un détour par les sciences de l'information, notre recherche nous a conduit à la théorie de la pertinence d'Alfred Schütz (2004b).

Cependant, une restriction s'impose : notre objectif ne consiste pas à proposer une énième théorie de la traduction, ni générale ni juridique, mais plutôt de caractériser une notion opératoire permettant d'articuler une méthode utilisable dans la pratique quotidienne de la traduction juridique. En effet, nous souscrivons à l'opinion de Chesterman (2002: 133) selon lequel : "What we need is a different kind of theory, a practice-oriented theory, a theory rooted in best practice, directed at improved practice, and attentive to practitioners." La pratique professionnelle de la traduction corrobore cette opinion, dans la mesure où la traduction opère sur un texte défini comme « une suite linguistique empirique, attestée, produite dans une pratique sociale » (Rastier 2001: 21) et se situe de fait toujours « sur le sol raboteux » (Wittgenstein 2004, RP §107) du texte concret. C'est pourquoi, il nous semble judicieux d'adopter une approche de la traduction qui, rejetant le carcan d'une théorie, s'inscrit d'une part dans la perspective wittgensteinienne mettant l'accent sur la pratique et le rôle de l'usage et, d'autre part, dans la perspective schützéenne mettant en exergue la notion de sens, sa constitution et son interprétation. Ces deux perspectives ne sont nullement exclusives l'une de l'autre, mais complémentaires.

Dans la présente contribution, l'approche schützéenne sera privilégiée en raison de son aptitude à expliquer les mécanismes de constitution de sens en traduction lors du passage d'un système de droit à l'autre. Sur le plan de la méthode, nous exposerons dans un premier temps les grandes lignes du paradigme d'équivalence, toujours dominant en traductologie, puis nous formulerons quelques observations critiques pour introduire, enfin, la notion de pertinence. En dernière partie, nous illustrerons notre propos en articulant la notion de pertinence à la notion de polysémie et de la variation langagière en droit. Cette illustration se fera à l'aide d'exemples issus de notre corpus de travail de traductrice juridique, composé d'environ trois cents textes parallèles français-allemand.

2 Le paradigme d'équivalence

Traditionnellement, la traduction est conçue comme la recherche d'équivalents. Elle est possible en raison du postulat fondamental « qu'il existe des relations d'équivalence entre les langues au niveau de *'langue'* » (Reiss 1971: 54). Depuis les travaux de Nida (1964), la notion d'équivalence joue un rôle crucial en théorie de la traduction tant générale que juridique, et ce nonobstant son caractère controversé. L'apport de Nida réside dans le rôle crucial dévolu au contexte culturel propre à une langue. Il définit la traduction ainsi : "Translating consists in reproducing in the receptor language the closest natural equivalent of the source language message, first in terms of meaning and secondly in terms of style." (Nida 1964: 12) Pour illustrer cette idée, on peut citer l'exemple du titre le *Premier ministre* qui désigne le chef d'un gouvernement. En russe, on utilise le terme *Président du Gouvernement*. Or, les auteurs de cet exemple, Burnham Danilenko et Maggs (2009: 189), observent à juste titre que la traduction par *Premier ministre* est plus adéquate dès lors que ce terme est largement utilisé pour désigner cette fonction. Par la suite, la notion d'équivalence est devenue une notion à géométrie variable, son contenu variant d'un auteur à l'autre. Koller (2011: 231-238), par exemple, a défini différents niveaux d'équivalence : référentielle, connotationnelle, formelle, pragmatique ou normative en se fondant sur la définition de la traduction qui vaut ce qu'elle vaut : « Une traduction est le résultat d'une opération linguistique qui à partir d'un texte de départ aboutit à un texte d'arrivée entre lesquels s'établit une relation de traduction (ou d'équivalence) ... ». Actuellement, le paradigme d'équivalence, associé au principe d'invariance, domine la théorie de la traduction (Siever 2010: 46) en dépit de la critique acerbe dont il fait l'objet. Le paradigme d'équivalence paraît critiquable à plusieurs titres. En premier lieu, on observera l'absence de définition à validité générale de la notion d'équivalence. Il en résulte une différenciation à outrance ce qui, en définitive, participe de son caractère vague (Schlicht von Rabenau 2016: 350). Cette différenciation excessive a fini par nuire à sa valeur explicative (Abel 2016: 168). En second lieu, on observera que les présupposés fondamentaux du modèle sémantique fondant le paradigme d'équivalence se résument au postulat d'un sens littéral immédiatement identifiable (Rastier 2003), à celui d'un *tertium comparationis*, c'est-à-dire d'une entité de comparaison indépendante de toute langue et de toute interprétation (Siever 2010: 83) et, enfin, au postulat d'isomorphie entre la réalité et la langue. L'ensemble de ces postulats constituent l'héritage de la tradition du positivisme logique selon Frege et Russel (Rastier 1999), et résultent de l'idée que la signification d'un mot est un objet réel ou abstrait (« le sens » de Frege). Or ceci n'est pas exact, car la signification n'est ni l'un ni l'autre (Hacker 1997: 194). En troisième lieu, on observera que la notion d'équivalence élude la dichotomie entre la signification objective et la signification subjective et occasionnelle des expressions linguistiques (Schütz 2004a: 256) et, donc, la polarité entre le sens objectif et subjectif (Schütz 2004a: 272). Or, cette polarité constitue le principe heuristique fondamental de l'interprétation. En effet, c'est dans l'espace ouvert entre le pôle objectif et subjectif que s'inscrit l'interprétation et que se constitue le sens, défini comme le résultat de l'interprétation (Rastier 2001: 8, Schütz 2003a: 184). L'approche positiviste élude la question du sens et de l'interprétation, car elle considère que tout texte est porteur d'un sens objectif et indépendant de tout acte de réception concrète (Albrecht 1990: 71). De là, il n'y a plus qu'un pas pour réduire le processus de la traduction, à la suite de Darbelnet et Vinay (1958), à un ensemble des procédés permettant, par une démarche comparative, d'identifier des « équivalents ». Cette approche contredit cependant les principes fondamentaux de la linguistique de Saussure pour lequel « un fait grammatical est pur produit

d'une interprétation » (Saussure 1957: 100). L'approche positiviste est également naïve, dans la mesure où l'accès au sens ne peut se faire en dehors du langage (Wilson 2016: 61). Dès lors, on peut conclure avec Wilson (2016: 69): "Translation is not a matter of seeking equivalence." Compte tenu de cet échec du paradigme d'équivalence en théorie de la traduction, il convient de se poser la question s'il y a lieu de rechercher un autre paradigme apte à rendre compte de la nature complexe de la traduction en général, et de la traduction juridique en particulier. Nous pensons que la théorie de la pertinence élaborée par Alfred Schütz offre des outils méthodologiques intéressants pour permettre de produire une traduction réussie, que nous qualifierons de pertinente, c'est-à-dire une traduction permettant au juriste utilisateur d'apercevoir les structures de sens propres au texte source en établissant des liens à ses propres structures de sens à partir des points d'ancrage (« Anschlüsse ») constitués notamment par les concepts, de façon à pouvoir s'orienter dans le système du droit dont il n'est pas familier (Stegmaier 2008: 22). Une traduction pertinente est donc une traduction qui s'attache à recréer tant les points d'ancrage que les structures de sens, certes dans le médium de l'interprétation opérée par le traducteur, mais dans l'horizon tracé par la compréhension du juriste utilisateur.

3 La notion de pertinence

À titre liminaire, deux observations s'imposent relativement à l'étymologie, d'une part, et relativement à la définition, d'autre part. S'agissant de l'étymologie, on observera qu'en français le terme *pertinence* est dérivé du verbe latin *pertenere*, en particulier de sa forme impersonnelle *pertinet* qui renvoie à ce qui est important. En revanche, en allemand et en anglais, le terme est certes dérivé d'un autre verbe latin *relevare*, mais il comporte également un renvoi à l'importance. En ce sens la formule de Laugier (2011: 239) « pas de pertinence sans importance » est révélatrice. L'étymologie à elle seule articule donc l'intrication étroite entre la pertinence et l'importance dans une situation concrète (Stegmaier 2008: 153). Mais ce lien a également été remarqué en philosophie du langage ordinaire qui définit la pertinence comme « l'adéquation entre ce qu'on dit à ce qu'on veut dire, non pas par rapport à un contenu mental, mais par rapport à ce qui compte et ce qu'on veut dire » (Laugier/Plaud 2011: 239). Dès lors, il existe une relation entre la pertinence, l'importance et la situation et cette relation revêt, à notre sens, une importance cruciale en traduction puisque l'opération traduisante s'inscrit systématiquement dans une situation concrète et elle est réalisée par un sujet interprète lui-même situé.

S'agissant de la définition, on observera que la notion de pertinence pose *ab initio* un problème définitoire en raison de son caractère dynamique, de son mode d'articulation implicite et de son mode de révélation *a posteriori*. En sciences de l'information, cette difficulté n'a pas échappé à Hjørland (2000: 209) qui a comparé la pertinence à la « bonne santé » en médecine, dont seule une définition négative comme « absence de maladie » peut être donnée. Par analogie, la pertinence peut être définie négativement comme l'absence d'effets contextuels adéquats dans un discours. Il résulte de cette définition négative que la pertinence en tant que phénomène se révèle *in absentia*. Tefko Saracevic (1996: 201) a également mis en relief ce caractère insaisissable de la notion de pertinence en la qualifiant de « complexe et merveilleusement humaine », dont les contours nécessitent sans cesse d'être précisés en fonction du paradigme dans lequel on se situe.

Malgré ces difficultés définitoires, il apparaît que le mécanisme de la pertinence n'est réservé ni à la communication ni à la linguistique, mais qu'il s'agit d'un phénomène à caractère

plus général, présent dans l'ensemble des processus cognitifs nécessitant un traitement de données : que ce soient des données sensorielles en provenance des organes de la perception ou des données issues des processus cognitifs dits supérieurs, tels que la pensée, la communication, le langage. Le traitement cognitif des données sensorielles s'opère par le biais de schémas. La création des schémas adaptés suppose la mise en relation de données nouvelles et des éléments ou situations déjà connus. Dans ce processus élémentaire de mise en relation intervient déjà le mécanisme que le psychologue britannique Bartlett (1932: 33) désigne par « conclusions », ce terme se référant à des inférences construites à partir « d'inputs » sensoriels. Pour Bartlett (1932: 44), le moteur de tout processus cognitif consiste en une « recherche de signification ». Affecter une signification à une donnée ou un sens à un texte, quelle qu'en soit la nature, suppose de les comparer aux schémas épistémologiques déjà existants pour l'y intégrer. Il en résulte qu'à l'origine du sens se trouve un mécanisme de sélection auquel est dévolu un rôle clé non seulement dans toute activité cognitive, mais aussi dans tout processus heuristique, comme l'observe à juste titre Petrides (2014: 174): "All discourse must be preceded by selective retrieval of the information to be articulated." L'activité de traduction étant par définition une activité cognitive et un processus heuristique, le mécanisme de sélection, crucial au regard de la pertinence, y opère naturellement. Inhérente à l'activité sélective de la conscience (Schütz 2004b: 205), la pertinence est donc un mécanisme répandu et fondamental à tout processus heuristique. C'est pourquoi la notion de pertinence constitue un « concept central de la sociologie compréhensive et des sciences humaines » (Schütz 2004b: 51). Et en effet, cette notion a fait l'objet de recherches en logique, en philosophie, en psychologie, en sociologie, en linguistique, en sciences cognitives et en sciences de l'information.

3.1 La notion de pertinence en sciences de l'information

C'est sans doute en sciences de l'information que la notion de pertinence a connu le retentissement le plus important et a donné lieu à une littérature abondante (Mizzaro 1997: 810). Dès 1975, Saracevic la promeut au rang de « *notion clé* » dans la communication scientifique et lui donne la définition suivante : « La pertinence peut être considérée comme une mesure de l'efficacité d'un contact entre source et cible au sein d'un processus communicationnel » (Saracevic 1975: 325). Dans ses travaux, Saracevic s'inspire de la théorie de la pertinence d'Alfred Schütz, qu'il qualifie de la plus élaborée (Saracevic 1975: 322). Les sciences de l'information ont proposé une caractérisation exhaustive de la notion de pertinence dont les éléments suivants retiennent l'attention : a) la pertinence ne préexiste pas, b) elle est une mesure et implique une relation, c) elle est susceptible de modifications, d) elle ne se conçoit pas hors contexte, d) elle implique la sélection (Saracevic 2007: 1920). Les recherches plus récentes mettent particulièrement en exergue le rôle de la pertinence thématique (« topicality »). Ainsi, Xu et Chen (2006: 961) qualifient la pertinence thématique de « facteur ubiquitaire » et estiment qu'il s'agit d'un critère majeur de pertinence. Greisdorf (2003: 414) précise à cet égard que l'aspect thématique semble jouer un rôle clé dans l'évaluation de la pertinence. Hjørland (2000: 210), quant à lui, met l'accent plus particulièrement sur les fondements épistémologiques de la pertinence, c'est-à-dire les paradigmes scientifiques dont elle est tributaire, chaque paradigme impliquant ses propres critères de pertinence. Selon Hjørland, ce qui importe c'est d'interroger les fondements théoriques et épistémologiques du phénomène : il est donc capital de définir des critères de pertinence. Cependant, comme la pertinence *per se* n'existe pas en raison de son caractère relatif, ces critères seront différents en fonction du paradigme auquel ils se réfèrent. La notion de

pertinence analysée par Goffman et Newill (1964: 225) semble également mériter une certaine attention, dans la mesure où ces auteurs établissent un lien entre la pertinence et la relation d'équivalence. Deux conclusions majeures de leurs travaux peuvent être retenues : la preuve mathématique que la pertinence est une relation d'équivalence et le fait qu'il puisse y avoir plus d'une réponse pertinente à une question. De fait, la relation entre le texte source et le texte cible pourrait être caractérisée comme une relation de pertinence plutôt que d'équivalence. Cette relation joue un rôle capital en traduction en raison de son caractère dynamique et renvoie au cercle herméneutique caractérisé par la circularité, la récursivité et la réciprocité (Armstrong 2013: 84). En d'autres termes, cela signifie qu'il peut y avoir plusieurs traductions pertinentes d'un même texte de sorte qu'il n'existe pas de traduction pertinente *per se*, mais seulement des traductions pertinentes par rapport à une thématique donnée dans une situation concrète.

3.2 *La notion de pertinence en théorie de la pertinence de Sperber et Wilson*

En linguistique pragmatique, la notion de pertinence sert de pivot à la théorie de la communication ostensive-inférentielle développée par Dan Sperber et Deirdre Wilson (1989). Dans le prolongement des maximes conversationnelles de Grice (1975), cette théorie postule que toute communication a pour but de communiquer une information à autrui et que la recherche de pertinence optimale constitue le principal moteur du processus de communication. S'agissant de la terminologie, Sperber et Wilson (1989: 182) précisent dans leur ouvrage que « le mot pertinence est un mot flou, qui sera employé de manière différente par différentes personnes ou par une même personne à des moments différents ». La théorie qu'ils développent s'articule notamment autour des notions pivots suivantes : l'effet contextuel, l'effort cognitif de traitement et le contexte. La pertinence y est définie en premier lieu comme un principe : « Nous appelons principe de pertinence l'idée fondamentale selon laquelle une information communiquée est assortie d'une garantie de pertinence » (Sperber/Wilson 1989: Préface). En second lieu, la pertinence est définie comme « une propriété unique qui détermine information particulière susceptible de retenir l'attention d'un individu à un moment donné » (Sperber/Wilson 1989: 76). Or, pour retenir l'attention, une information doit produire un effet contextuel dans un contexte donné (Sperber/Wilson 1989: 185), maximiser les effets contextuels produits et minimiser l'effort cognitif nécessaire au traitement de l'information (ibid. 1989: 189). Pour ces auteurs, est donc pertinent tout énoncé permettant d'obtenir un maximum d'effets contextuels avec un minimum d'effort cognitif de traitement. Ainsi, la pertinence d'un énoncé est un ratio entre l'effet contextuel et l'effort de traitement.

L'effet contextuel se définit comme une interaction entre une hypothèse et le contexte et résulte de la contextualisation (Sperber/Wilson 1989: 168). La notion d'effort cognitif de traitement joue un rôle clé dans cette théorie, car la pertinence d'un énoncé est inversement proportionnelle à l'effort nécessaire à son traitement qui correspond à la dépense d'énergie nécessaire pour produire un effet contextuel. Selon ces auteurs, la propriété qui focalise l'attention d'un individu sur certaines informations, et dont la notion ordinaire de pertinence se rapproche, « joue un rôle important dans les processus mentaux. Il est donc légitime de nommer cette propriété psychologique « pertinence », en employant cette fois le terme dans un sens technique » (Sperber/Wilson 1989: 182).

Cette définition pose néanmoins problème, car l'analyse de la pertinence se situe sur le terrain de la psyché d'autrui où il est quasiment impossible de savoir ce qui se passe et, donc, d'en mesurer l'effet. L'être humain étant assimilé à « un dispositif efficace de traitement

d'information » (Sperber/Wilson 1989: 76), la pertinence constitue à la fois le principe moteur de ce traitement et la propriété qui focalise le rayon attentionnel sur une information donnée. Pour Sperber et Wilson, la pertinence se définit en termes de ratio entre les effets contextuels produits et l'effort cognitif nécessaire au traitement d'une information. L'effet contextuel est une condition sine qua non de la pertinence : « Pour qu'une information soit pertinente, il faut qu'elle ait des effets contextuels » (Sperber/Wilson 1989: 182). Une corrélation existe donc entre la pertinence et la force des effets contextuels. L'effet contextuel est « un effet qui résulte de l'interaction entre les informations nouvelles et les informations anciennes » (Sperber/Wilson 1989: 168).

Le contexte est défini comme « l'ensemble des prémisses utilisées pour l'interprétation d'un énoncé » (Sperber/Wilson 1989: 31). C'est une « construction psychologique » qui comporte « l'ensemble des hypothèses de l'auditeur sur le monde » (ibid. 1989: 31). L'interprétation d'un énoncé s'opère sur la base de ces hypothèses et non sur la base de l'état réel du monde. À notre sens, c'est bien là qu'il y a un hic dans la théorie de Sperber et Wilson, du moins au regard de la traduction, car « à la base de toute activité herméneutique, de toute interprétation de texte se trouve la capacité élémentaire de comprendre le sens que les hommes assignent à leurs actions » (Luckmann 2010: 123), même si ce fondement a rarement été problématisé en raison de son caractère évident. Or les actions sont ancrées dans la réalité du « monde de la vie » (Schütz 2003a: 327), et en particulier, dans « 'le monde du quotidien' qui est l'espace de la communication » (Schütz 2003a: 183).

3.2.1 Les limites de l'application de la théorie de la pertinence à la traduction juridique

Tout d'abord, il convient de relever à la suite de Rastier que la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson s'inscrit dans le programme cognitiviste de la naturalisation du sens, héritier du positivisme logique. Elle est en outre une émanation du paradigme communicationnel, voire d'une « idéologie de la communication », qui analyse le texte et le lecteur en termes réductionnistes de message et de récepteur ce qui lui permet d'éviter les problèmes de l'interprétation (Rastier 2003: 137). Conformément à cette approche mentaliste, elle analyse la langue comme « un calcul et non comme une pratique humaine » (Wilson 2016: 19). C'est en raison de ses postulats réductionnistes que la théorie de Sperber et Wilson est inapte à expliquer l'ensemble des aspects de la traduction, et notamment le principe de sélection des éléments sémantiques pertinents. On peut observer, en effet, que la définition de l'effet contextuel en tant qu'un ensemble d'hypothèses inférées à partir du contexte, lui-même défini comme un ensemble d'hypothèses sur une représentation du monde, semble trop circulaire. Cela revient à dire que l'effet contextuel est une hypothèse sur des hypothèses. Par ailleurs, si l'effet contextuel est la résultante d'une interaction entre les informations nouvelles et les informations anciennes, il ne correspond à rien d'autre qu'à l'interprétation, définie comme « la jonction de l'inconnu à un déjà connu » (Gueorguieva 2004: 191). La pertinence étant fonction de l'effet contextuel produit, elle est, *ipso facto*, le résultat de l'interprétation. Mais cette conclusion n'a rien de nouveau. Qui plus est, l'assimilation du contexte à l'environnement cognitif d'un individu prive la théorie de Sperber et Wilson de toute dimension socioculturelle ce qui lui a valu d'être qualifiée de « modèle asocial » (Talbot 1997: 446). Enfin, il est indéniable que la théorie de Sperber et Wilson ne caractérise ni le mécanisme de sélection des éléments adéquats pour produire des effets contextuels ni leur nature. Elle ne répond pas non plus à la question cruciale de savoir pourquoi un individu choisit telle ou telle information comme étant pertinente.

3.2.2 La théorie de la pertinence en théorie générale de la traduction

Dans ce domaine, c'est notamment Ernst-August Gutt (1989) qui a tenté d'adapter la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson. Gutt propose un cadre théorique tenant compte de tout type de traduction, d'en définir les conditions de réussite et d'expliquer la façon dont fonctionne la traduction (Smith 2002: 108). Il distingue notamment entre une traduction directe et une traduction indirecte selon que l'on fait de la langue un usage descriptif ou interprétatif. Mais ce que méconnaît Gutt c'est qu'en raison de sa nature herméneutique, la traduction suppose toujours une interprétation. Il s'agit là du présupposé fondamental de toute activité traduisante résumé lapidairement par Heidegger : « Toute traduction est interprétation. Et toute interprétation est traduction » (Cristin 2000: 191). C'est pourquoi l'usage de la langue en traduction est toujours interprétatif. Le caractère ubiquitaire de l'interprétation est confirmé par Schütz (2010: 333) : « Il n'existe nulle part quelque chose comme des faits purs et simples. Les faits sont toujours des faits interprétés ». Dès lors, il semble bien que la distinction entre l'usage descriptif et interprétatif de la langue, et par voie de conséquence, la distinction entre traduction « directe » et « indirecte » soit sans objet. S'agissant de cette distinction – et pour paraphraser Kant – il se peut qu'elle soit juste en théorie, mais en pratique, sa valeur semble faible. En pratique, il importe en effet peu pour un traducteur de savoir si sa traduction est directe ou indirecte, puisque seule compte la constitution du sens du texte original dans la traduction, et donc la méthode de cette constitution, les critères de sélection des éléments sémantiques et son évaluation par le lecteur cible.

Or, la constitution de sens s'inscrit toujours dans un contexte pragmatique, déterminé par la situation concrète, et obéit de ce fait à des motifs pragmatiques. Pour le traducteur, ces motifs se manifestent dans son intérêt de résoudre un problème concret, par exemple de trancher entre « système à effet boule de neige » ou « pyramide de Ponzi » cité ci-après, de choisir l'interprétation adéquate en fonction de la situation, etc.

Dans une approche pragmatique de la traduction où le sens n'est pas considéré comme immanent au texte, mais à la pratique d'interprétation (Rastier 2001: 118), les représentations mentales d'un individu ou les hypothèses qu'il est à même d'inférer à partir d'un contexte réduit lui-même à des hypothèses importent peu. L'inscription praxéologique de la traduction et sa vocation à résoudre un problème pratique pour permettre en tant qu'acte de communication de modifier l'état du monde a été soulignée notamment par Vermeer (Martín de León 2008: 9).

Compte tenu de l'échec de l'équivalence conçue comme un « un transfert linéaire de signification en tout point équivalente » (Renn 2006: 157) et des insuffisances de la théorie de la pertinence de Sperber et Wilson dues à son ancrage cognitiviste, le concept de pertinence de Schütz qui fonde sa théorie de la constitution du sens et de la « compréhension d'autrui » semble mieux à même de rendre compte des mécanismes de constitution de sens à l'œuvre dans la traduction. Dans cette approche d'inspiration schützéenne, nous considérons que la problématique du sens et de l'interprétation constitue la problématique *sui generis* de la traduction. Le potentiel novateur de cette approche réside dans le fait qu'elle est apte à éclairer les mécanismes de la constitution du sens dans le « médium » d'un traducteur individuel, c'est-à-dire d'un « sujet interprète situé » (Rastier 1999), en vue de produire une traduction apte à permettre à un juriste de s'orienter dans un système de droit dont il n'est pas familier.

3.3 La notion de pertinence chez Alfred Schütz

Alfred Schütz (1899–1959), un phénoménologue et sociologue autrichien, a exploré systématiquement le problème de la pertinence. Selon Saracevic (1996), la théorie de la pertinence de Schütz est la théorie de la pertinence la plus puissante. Pour Schütz (2003a : 253), la pertinence constitue « le problème à la fois le plus important et le plus difficile ». En effet, la pertinence, en tant qu'elle détermine le cours de l'interprétation, joue un rôle essentiel dans la constitution du sens, le sens étant défini comme le résultat de l'interprétation (Schütz 2003a: 184). Schütz a défini la pertinence de diverses manières, et notamment comme :

- Le phénomène fondamental d'avoir du sens (Schütz 2004b: 51),
- La sélection d'éléments significatifs,
- La relation qui s'établit dans le processus de la compréhension : « Comprendre signifie établir une relation de pertinence » (Schütz 2004b: 47),
- Le corrélat du sens dans la mesure où « un contexte de sens ne peut exister qu'entre des éléments pertinents et seul ce qui s'inscrit dans un contexte de sens est pertinent » (Schütz 2004b: 49).

Ces définitions montrent que la notion de pertinence chez Schütz est systématiquement corrélée à celle du sens et qu'elle est caractérisée comme le mécanisme fondamental de sélection qui régit le processus de la constitution de sens (Schütz 2011: 11). La sélection d'éléments porteurs de sens « est toujours à l'œuvre et c'est bien la raison pour laquelle la pertinence est une notion fondamentale des sciences humaines » (Schütz 2004b: 15). La constitution du sens dans le texte étant la problématique *sui generis* de la traduction et la théorie de la traduction faisant partie des sciences humaines, nous considérons qu'elle ne saurait par conséquent faire l'économie de la notion de pertinence.

3.3.1 La typologie de la pertinence

Schütz distingue trois types de pertinence : thématique, interprétative et motivationnelle. Ils n'existent pas isolément, mais forment un système interdépendant, marqué par la réciprocité et la récursivité des pertinences : « Les pertinences, de quelque catégorie que ce soit, forment systématiquement des systèmes et sont reliées entre elles » (Schütz 2004b: 104).

La pertinence thématique constitue le type le plus important de pertinences, car elle est intrinsèque au thème et se distingue par son caractère ubiquitaire. De fait, elle est considérée comme la condition *sine qua non* de la pertinence (Greisdorf 2003). Le thème chez Schütz correspond au problème à résoudre (Schütz 2004b: 185). Par conséquent, est thématique ce qui est problématique et focalise l'attention (Schütz 2004b: 89). S'agissant de la traduction, le texte à traduire peut se concevoir comme un thème au sens de Schütz, c'est-à-dire comme un problème à résoudre ou, au sens plus large, s'identifier au contenu du texte (Hoffmann 2000), et donc au domaine sémantique thématifié.

La pertinence interprétative constitue le second type de pertinences. Elle est inhérente au thème, dans la mesure où tout thème nécessite une interprétation, c'est-à-dire qu'il doit être subsumé aux schèmes interprétatifs existants. En effet, seule l'interprétation confère le sens. Pour Schütz (2003a: 184), « **le sens n'est pas une propriété**, mais le résultat de l'interprétation d'une expérience passée ». Or, c'est la pertinence interprétative qui permet de subsumer un thème nouveau aux schèmes interprétatifs existants. Dans ce processus de subsomption, tous les schèmes interprétatifs existants ne sont pas utilisés, mais uniquement ceux susceptibles

d'être comparés au thème à interpréter (Schütz 2004b: 98). Les schèmes interprétatifs se créent par la « **sédimentation du sens** » (Schütz 2003a: 357). Ce qu'il importe de retenir, d'une part, c'est que les schèmes interprétatifs sont déterminés tant par la culture et la langue que par le groupe social et s'imposent à l'individu en tant qu'éléments ontologiquement préexistants. Toute culture et toute langue forment un système de pertinences interprétatives servant de cadre de référence à toute interprétation individuelle (Schütz 2004a: 119). D'autre part, il importe de garder présent à l'esprit que les schèmes interprétatifs, quelle qu'en soit la nature, peuvent être appris. En d'autres termes, les éléments pertinents pour une interprétation s'acquièrent par l'apprentissage (Schütz 2004b: 105). Tant la pertinence interprétative que thématique sont tributaires de la situation (ibid. 2004b: 105). C'est pourquoi il ne peut y avoir de pertinence *a priori* et pour l'évaluer, il est indispensable de tenir compte des modifications imposées par la situation concrète (ibid. 2004b: 105).

Enfin, la pertinence motivationnelle constitue le troisième type de pertinences dans la typologie schützéenne. Elle articule le lien entre la pertinence et l'importance d'une décision d'interprétation. Selon Schütz (2004b: 107), « l'importance d'une interprétation correcte réside dans le fait qu'elle détermine non seulement les moyens, mais aussi les objectifs à atteindre ». L'intérêt que suscite un thème ou un problème est à la base de toute interprétation. La notion d'intérêt désigne « un système de pertinences motivationnelles qui guide l'activité sélective de la conscience » (Schütz 2004b: 122). Or, la sélection constitue le mécanisme heuristique fondamental, comme le confirment les recherches en sciences de l'information (Saracevic 1996) et en neuroanatomie du langage (Petrides 2014: 174).

Les pertinences commandent l'identification et la sélection des éléments sémantiques adéquats et déterminent, par conséquent, la légitimité d'une interprétation (Rastier 1999). Dans une interprétation, ces trois types de pertinences n'œuvrent pas isolément, mais forment un système interactif et interdépendant de pertinences (Schütz 2004b: 104).

3.3.2 *Le stock de connaissances et la pertinence*

L'intérêt que présente la théorie de Schütz réside dans le fait qu'elle permet d'articuler le lien entre les connaissances, tant individuelles que collectives, et la pertinence. Schütz (2003b: 356) définit le stock de connaissances comme « le stock de schèmes interprétatifs ». Il joue un rôle crucial dans la constitution du sens, car le sens se constitue dans un processus mettant en œuvre l'interaction avec les connaissances (Endress 2006: 50). Le stock de connaissances joue également un rôle essentiel dans l'interprétation puisqu'il forme le cadre de référence dans lequel s'inscrit une interprétation et au sein duquel opère la pertinence.

Le stock de connaissance possède un certain nombre de caractéristiques, et notamment une structure stratifiée où les connaissances sont organisées en fonction de leur degré de consolidation (Schütz 2003a: 357). Les autres caractéristiques du stock de connaissances sont : historicité (Schütz 2003b: 255), spécificité déterminée par la culture, la langue et le groupe social, disponibilité, acquisition par l'apprentissage, inhomogénéité, évolution permanente quant à son étendue et sa structure, et détermination pragmatique. Pour des raisons de place, nous renonçons à préciser plus avant ces différentes caractéristiques. Il importe cependant de retenir que le stock de connaissance remplit une double fonction : il constitue, d'une part, le schème interprétatif commun à une culture ou un groupe social permettant la compréhension mutuelle (Schütz 2003a: 330) et, d'autre part, il articule le lien entre l'action et les connaissances (Schütz 2011: 17).

Une discipline scientifique peut également s'analyser comme « un analogon du stock de connaissances disponibles » (Schütz 2003a: 273). En ce sens, une discipline scientifique constitue « un corpus d'éléments reliés entre eux et vérifiables qui se caractérise par un degré optimal de clarté, de netteté et de consistance » (Schütz 2003a: 273). Qui plus est, la constitution d'un corpus de connaissances scientifiques répond aux critères et méthodes propres à chaque discipline scientifique. Il se caractérise essentiellement par son homogénéité.

3.4 *Le sens et la pertinence*

Comme nous l'avons observé précédemment, le problème de la pertinence est systématiquement corrélé à la question du sens, et donc de l'interprétation, puisque les pertinences thématiques et interprétatives déterminent le schème interprétatif adéquat en fonction du problème posé tandis que la pertinence motivationnelle détermine la profondeur d'analyse nécessaire à sa solution.

On peut l'illustrer à partir de l'exemple tiré d'un arrêt de la Cour fédérale de justice d'Allemagne (Bundesgerichtshof/BGH) dans lequel il était question d'un système de placement, au demeurant illicite, appelé *Schneeballsystem*, que nous avons traduit par *système à effet boule de neige*, mais qui aurait tout aussi bien être traduit par *pyramide de Ponzi*. À première vue, il semble que ce soit un problème stylistique et, donc, de variation diaphasique. En réalité, cela renvoie à un objet problématique, à savoir les modèles de placement ayant pour vocation d'inciter les investisseurs privés à investir leurs fonds contre la promesse d'une rentabilité élevée (Heermann/Schlingloff 2014: 2077). Le choix entre ces deux termes pose donc le problème de la profondeur d'analyse et de la légitimité de l'interprétation. L'arrêt en question n'avait pas pour objet un système d'escroquerie à effet boule de neige, mais l'annulation des actes de disposition d'un débiteur insolvable. Notre analyse a cessé au stade de la stylistique, car elle était suffisamment légitime dans ce contexte précis. En revanche, si l'arrêt en question avait eu pour objet les systèmes d'escroquerie de ce type, l'analyse aurait dû se poursuivre sur le plan thématique de façon à mettre à jour le fait que dans le secteur financier et d'investissements la pyramide de Ponzi est la forme la plus répandue de ces systèmes de placement, étant précisé qu'elle fonctionne comme un système à effet boule de neige (Heermann/Schlingloff 2014: 2076). Cette dernière précision laisse au traducteur la latitude de trancher. Cet exemple illustre deux obstacles majeurs qui influencent la profondeur d'analyse, et *ipso facto*, la pertinence, et auxquels le traducteur se voit confronté au quotidien, à savoir la pression en termes de temps et le coût des ouvrages spécialisés tels que les commentaires des lois, notamment en droit allemand.

Les problèmes de l'interprétation et de la compréhension d'un texte résultent de la divergence des schèmes interprétatifs. Dans le processus de traduction, ces problèmes se manifestent de manière d'autant plus acérée que les expressions linguistiques ont systématiquement un sens objectif et un sens subjectif ou occasionnel (Schütz 2004a : 256). Le sens objectif est recensé dans les dictionnaires et il est indépendant de la situation et de la personne qui l'utilise (2004a: 256–257). Le sens subjectif ou occasionnel que Schütz désigne par « sens accessoire » (« Nebensinn ») forme une sorte d'enveloppe autour du noyau constitué par le sens objectif du signe. Ce sens accessoire comporte d'une part un élément subjectif qui correspond à un usage particulier par un individu ou par un groupe. D'autre part, il comporte un élément occasionnel qui correspond à l'usage particulier d'un terme dans une situation (Schütz 2004a: 256). La polarité entre le sens objectif et subjectif ou occasionnel des expressions linguistiques

constitue la cause de l'absence d'équivalents et, donc, de la polysémie connue pour être l'un des problèmes fondamentaux de la traduction. Cette polarité constitue un principe heuristique fondamental et, de fait, le principe fondamental de toutes les sciences de l'interprétation comme l'herméneutique, la philologie et les sciences juridiques (Schütz 2004a: 272), car c'est entre les pôles du sens objectif et subjectif que s'ouvre l'espace de l'interprétation. L'absence de prise en compte de cette polarité lors de l'interprétation d'un texte entraîne l'impossibilité d'activer les schèmes interprétatifs adéquats chez le lecteur.

3.5 *Le sens et l'interprétation*

Les développements ci-dessus font apparaître le rôle crucial dévolu à l'interprétation dans le processus de la constitution du sens, et donc dans l'activité traduisante, qui a vocation à recréer les structures du sens du texte source dans le texte cible. En traduction juridique, la question d'interprétation se pose à un double niveau : l'interprétation par le traducteur du texte source et la qualification juridique opérée par le juriste utilisateur du texte cible. Cette dernière, qui appartient au juriste, consiste à « déterminer le sens d'un texte de loi ou d'une règle de droit » (Schröder 2012: 140) et appelle à ce titre une herméneutique spéciale. Depuis Thomasius, un des précurseurs des Lumières en Allemagne (Dannenberg 1997: 261), l'interprétation logico-grammaticale et un certain nombre de règles heuristiques dont notamment la règle « *interpretatio cessat in claris* » (Schröder 2012: 40) fondent le canon de l'herméneutique juridique. Cette « règle du sens clair », fondée sur le postulat d'obscurité d'un texte de loi, méconnaît le fait qu'une règle de droit nécessite toujours une interprétation et qu'elle est elle-même le résultat d'une interprétation (Niggli/Amstutz 2006: 157). C'est cohérent avec l'observation de Schütz (2010 : 333) selon laquelle « les faits sont toujours des faits interprétés ». C'est pourquoi un texte juridique appelle systématiquement une interprétation par le traducteur, mais l'objet de cette interprétation n'est pas la règle de droit, mais le sens du texte à traduire. Ce dont le traducteur doit avoir conscience à tout stade de son interprétation c'est que « la signification d'un mot est son usage dans la langue » (Wittgenstein 2004, RP § 43) de sorte que ni la signification des mots ni le sens des textes ne sont figés, indépendants de l'usage et de la situation. La question qui se pose dès lors avec acuité au traducteur est celle de savoir « si ce mot est effectivement employé de cette manière dans la langue dans laquelle il a son origine » (RP § 116). C'est en effet l'usage communicatif de la langue qui est créateur des structures fluctuantes de signification et de sens (Schlicht von Rabenau 2014: 252), et donc *ipso facto*, constitutif du sens. La difficulté de la traduction juridique réside dans le fait que l'observation par le traducteur de l'usage des termes et des concepts dans ses langues de travail et l'interprétation qu'il en fait constitue le médium de la qualification juridique qui, de fait, dépend des choix opérés par le traducteur. Or, l'interprétation par le traducteur s'inscrit dans la triade « auteur – traducteur – lecteur » et dans ce processus, le traducteur est appelé à orienter son interprétation du texte source non pas en fonction de sa propre compréhension, mais en fonction de celle du juriste-lecteur, conformément au principe général admis en théorie de la traduction (Dybiec-Gajer 2013: 107), sans pour autant pouvoir faire abstraction de la compréhension qu'il s'en fait. Ce processus a pour corollaire des problèmes complexes, car, comme l'a montré Schütz (2004a: 238), « toute véritable compréhension d'autrui est fondée sur l'auto-interprétation de ce qui a été compris ». Il en résulte que si l'usage est créateur du sens et s'il fluctue en fonction de la situation et de la pratique d'interprétation, la pertinence est elle-même tributaire de ces paramètres. C'est ce qui nous permet la transition vers la problématique de la polysémie et de la variation langagière.

3.6 La pertinence, la polysémie et la variation langagière

La notion de pertinence peut être articulée en termes de polysémie et de variation langagière. Il relève d'un lieu commun de constater que le langage juridique est polysémique par nature (Mattila 2012: 30). La polysémie renvoie au fait qu'au sein d'un même système juridique, le même terme peut désigner des concepts différents. D'où la question importante de la sélection des contenus sémantiques. La variation langagière renvoie aux modifications imposées par la situation concrète tant dans l'espace et le temps que sur le plan social et situationnel. Pour Coseriu (1969), la variation au sein d'une même langue se décline à quatre niveaux :

- Le lieu (variation diatopique),
- Le temps (variation diachronique),
- Le social (variation diastratique) et
- Le situationnel (variation diaphasique).

En traduction, tous les types de variation sont observables. La variation diatopique opère principalement au niveau terminologique. On peut l'illustrer à l'exemple de la notion de *Grundschuld* en droit allemand, qui n'a pas de pendant en droit français et qui est fréquemment traduit par *dette foncière*, voire par *hypothèque*. La base terminologique européenne IATE fait état de ces deux solutions de traduction. La première est manifestement dénuée de pertinence, car non seulement elle ne possède aucun potentiel d'évocation du sens, mais surtout elle ne rend pas compte de la caractéristique essentielle de ce concept du droit allemand des sûretés réelles, à savoir l'absence de caractère d'accessoriété. Quant à la traduction par *hypothèque*, elle est tout simplement erronée. En effet, l'hypothèque étant tributaire de l'existence d'une créance, elle est accessoire.

S'agissant de la variation diachronique, qui rend compte de l'évolution du droit dans le temps, on peut citer l'exemple du passage de *Wettbewerbsrecht* à *Lauterkeitsrecht* en droit allemand de la concurrence suite à une réforme intervenue en 2008 et dont la traduction en français ne varie pas : il s'agit du *droit de la concurrence*.

Quant à la variation diastratique, elle permet de distinguer les concepts juridiques utilisés au niveau national de ceux utilisés au niveau supranational. On peut l'illustrer à l'exemple du concept de *pratique commerciale* en français qui est un calque du terme anglais *marketing practices* utilisé par le législateur européen. Le législateur allemand n'a pas calqué sur l'anglais en utilisant *Geschäftspraktiken*, mais lui a substitué la notion de *geschäftliche Handlung* dont la définition légale figure à l'art. 2, al. 1, n° 1 de la loi relative à la concurrence déloyale (*Gesetz gegen den unlauteren Wettbewerb/UWG*). Le choix du législateur allemand est motivé par l'extension du champ d'application du concept, qui est plus large que celui de *marketing practices* en ce qu'il recouvre aussi les cas de concurrence déloyale à l'égard des consommateurs et des entreprises (Harte-Bavendamm/Henning-Bodewig 2013: 544).

La variation diaphasique dans le discours judiciaire se manifeste dans l'utilisation des éléments familiers, voire argotiques. Ainsi, dans une conversation par texto entre un employé et son collègue de travail, citée dans une assignation, l'avocat a été désigné familièrement par *un baveux*. Il va sans dire que la traduction se doit de restituer le caractère argotique de l'expression.

4 Conclusion et développements futurs

En conclusion, il nous semble que la théorie de la pertinence de Schütz, dont la réception en Europe ne fait que commencer, pourrait permettre de développer une méthode de travail utile, susceptible de servir de fondement à une approche de la traduction dynamique et fondée sur la méthode heuristique permettant de dépasser les difficultés liées à l'équivalence et à l'aporie de la lettre et du sens. En particulier, la double définition de la pertinence comme le principe organisateur des connaissances et comme la relation de sens (Schütz 2004b: 21) a vocation à jouer un rôle crucial en matière de traduction juridique pour permettre de produire des traductions exploitables pour le juriste. Une exploitation ultérieure visera à explorer les implications de ce concept dans la pratique professionnelle et dans la didactique de la traduction juridique.

Nous tenons à remercier vivement les auteurs des rapports ayant évalué la première mouture de cet article de leurs observations judicieuses et utiles que nous avons cherchées à intégrer au mieux dans la présente mouture.

Références bibliographiques

- Abel, Günter (2016): „Quellen der Orientierung.“ Bertino et al. (2016): 147–169.
- Albrecht, Jörn (1990): „Invarianz, Äquivalenz, Adäquatheit.“ *Übersetzungswissenschaft. Ergebnisse und Perspektiven*. Hrsg. Reiner Arntz/Gisela Thome. Tübingen: Narr. 71–81.
- Armstrong, Paul (2013): *How Literature plays with the brain*. Baltimore: John Hopkins University Press.
- Bartlett, Frederic (1932): *Remembering: A Study in Experimental and Social Psychology*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Bertino, Andrea/Poljakova, Ekaterina/Rupschus, Andreas/Alberts, Benjamin (2016): *Zur Philosophie der Orientierung*. Berlin/Boston: de Gruyter.
- Boase-Beier, Jean/Fawcett, Antoinette/Wilson, Philip (2014): *Literary Translation: Redrawing the Boundaries*. Basingstoke: Palgrave Macmillan.
- Burnham, William/Danilenko, Gennady/Maggs, Peter (2009): *Law and Legal System of the Russian Federation*. New York: Juris Publishing.
- Chesterman, Andrew/Wagner, Emma (2002): *Can Theory Help Translation?* Manchester: St. Jerome.
- Coseriu, Eugenio (1969): *Einführung in die strukturelle Linguistik*. Tübingen: Narr.
- Cristin, Renato (2000): „Phänomenologie und Übersetzung.“ *Übersetzung – Sprache und Interpretation*. Hrsg. Wilhelm Büttemeyer/Hans Jörg Sandkühler. Frankfurt a. M.: Lang. 189–206.
- Dannenberg, Lutz (1997): „Die Auslegungslehre des Christian Thomasius in der Tradition von Logik und Hermeneutik.“ *Neue Forschung im Kontext der Frühaufklärung*. Hrsg. Friedrich Vollhardt. Tübingen: Niemeyer. 253–316.
- Darbelnet, Jean/Vinay, Jean-Paul (1958): *Stylistique comparée du français et de l'anglais*. Paris: Didier.
- Delisle, Jean/Lee-Jahnk, Hannelore/Cormier, Monique C. (1999): *Translation Terminology*. Amsterdam and Philadelphia: Benjamins.
- Dybiec-Gajer, Joanna (2013): „Specyfikacja jako instrument kontekstualizacji aktu tłumaczeniowego - między teoria a praktyka dydaktyki przekładu.“ *Rocznik przekładoznawczy* 8: 107–121.
- Endress, Martin (2006): *Alfred Schütz*. Konstanz: UVK.
- Goffman, William/Vaun, Newill (1964): „Generalization of Epidemic Theory: An Application to the Transmission of Ideas.“ *Nature* 20: 225–228.
- Greisdorf, Howard (2003): „Relevance thresholds: a multi-stage predictive model of how users evaluate information.“ *Information Processing & Management* 39: 403–423.

- Grice, Herbert, (1975). "Logic and conversation." *Syntax and semantics*. Eds. Peter Cole/Jerry Morgan. New York: Academic Press. 41–58.
- Gueorguieva, Valentina (2004) : *La connaissance de l'indéterminé. Le sens commun dans la théorie de l'action*. Doctorat, Université de Laval.
- Gutt, Ernst-August (1989): *Translation and Relevance*. Thesis, University College London.
- Hacker, Peter/Michael, Stephan (1997): *Wittgenstein im Kontext der analytischen Philosophie*. Frankfurt a. M.: Suhrkamp.
- Harte-Bavendamm, Henning/Henning-Bodewig, Frauke (2013): *Gesetz gegen den unlauteren Wettbewerb (UWG). Kommentar*. München: Beck.
- Heermann, Peter/Schlingloff, Jochen (2014): *Münchener Kommentar zum Lauterkeitsrecht*. München: Beck.
- Hjørland, Birger (2000): "Relevance Research: The Missing Perspective(s): 'Non-Relevance' and 'Epistemological Relevance'" *Journal of the American Society for Information Science* 51: 209–211.
- Hoffmann, Ludger (2000): „Thema, Themenentfaltung, Makrostruktur.“ *Text- und Gesprächslinguistik./Linguistics of Text and Conversation. Ein internationales Handbuch zeitgenössischer Forschung/An International Handbook of Contemporary Research*. (Handbücher zur Sprach- und Kommunikationswissenschaft/ Handbooks of Linguistics and Communication Science/HSK 16.1). Hrsg. Klaus Brinker/Gerd Antos/Wolfgang Heinemann/Sven F. Sager. 1. Halbband. Berlin/New York: de Gruyter. 344–356.
- Koller, Werner (2011): *Einführung in die Übersetzungswissenschaft*. Tübingen: Francke.
- Laugier, Sandra/Plaud, Sabine (2011): *La Philosophie analytique*. Paris: Ellipses.
- Luckmann, Thomas (2010): „Handlung und Texte, Verstehen und Interpretation. Schütz und die Nachfahren.“ *Alfred Schütz und die Hermeneutik*. Hrsg. Michael Staudigl. Konstanz: UVK. 123–139.
- Martín de León, Celia (2008): "Skopos and beyond. A critical study of functionalism." *Target* 20: 1–28.
- Mattila, Heikki (2012): "Legal Vocabulary." *The Oxford Handbook of Language and Law*. Eds. Peter Tiersma/Lawrence Solan. Oxford: Oxford University Press. 27–38.
- Mizzaro, Stefano (1997): "Relevance: The hole story." *Journal of the American Society for Information Science* 48: 810–832.
- Nida, Eugene (1964): *Towards a Science of Translating*. Leiden: Brill.
- Niggli, Marcel Alexander/Amstutz, Marc (2006): „Recht und Wittgenstein IV. Zur sprachtheoretischen Unmöglichkeit der Gewaltenteilung.“ *Du monde pénal. Droit pénal, criminologie et politique criminelle, police et exécution de sanctions, procédure pénale. Mélanges en l'honneur de Pierre-Henri Bolle*. Hrsg. Piermarcco Zen-Ruffinen. Bâle: Helbing & Lichtenhahn. 157–171.
- Petrides, Michael (2014): *Neuroanatomy of Language Regions of the Human Brain*. Amsterdam: Elsevier.
- Rastier, François (1999): « De la signification au sens – pour une sémiotique sans ontologie ». *Revue – texto [en ligne]*. 14.05.2015: http://www.revue-texto.net/Inedits/Rastier/Rastier_Semiotique-ontologie.html.
- Rastier, François (2001): *Art et sciences du texte*. Paris: Presses universitaires de France.
- Rastier, François (2003): „Hermeneutik und Linguistik. Die Überwindung des Missverständnisses.“ *Literaturwissenschaft und Linguistik von 1960 bis heute*. Hrsg. Ulrike Haß/Christophe König. Göttingen: Wallstein. 137–146.
- Reiss, Katharina (1971): *Möglichkeiten und Grenzen der Übersetzungskritik: Kategorien und Kriterien für eine sachgerechte Beurteilung von Übersetzungen*. München: Hueber.
- Renn, Joachim (2006): *Übersetzungsverhältnisse. Perspektiven einer pragmatischen Gesellschaftstheorie*. Weilerswist: Velbrück.
- Saracevic, Tefko (1975): "RELEVANCE: A review of and a framework for the thinking on the notion in information science." *Journal of the American Society for Information Science* 26: 321–343.
- Saracevic, Tefko (1996): "Relevance reconsidered." Paper presented to the Second Conference on Conceptions of Library and Information Science (CoLIS 2). Copenhagen, 14–17 Oct. 1996.

- Saracevic, Tefko (2007): "Relevance: A review of the literature and a framework for thinking on the notion in information science. Part II: nature and manifestations of relevance." *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 58: 1915–1933.
- Saussure, Ferdinand (1957): «Cours de linguistique générale (1908–1909): Introduction». *Cahiers Ferdinand de Saussure* 15: 3–103.
- Schlicht von Rabenau, Mathias (2014): *Der Philosophische Begriff des Gebrauchs. Platon, Kant, Wittgenstein*. Münster: mentis.
- Schlicht von Rabenau, Mathias (2016): „Kompetenz als Schlüsselbegriff der Bildungstheorie. Vorschlag einer orientierungsphilosophischen Fundierung.“ Bertino et al. (2016): 349–361.
- Schröder, Jan (2012): *Recht als Wissenschaft. Geschichte der juristischen Methodenlehre in der Neuzeit (1500–1933)*. München: C. H. Beck.
- Schütz, Alfred (2003a): *Theorie der Lebenswelt 1. Zur pragmatischen Schichtung der Lebenswelt*. Konstanz: UVK.
- Schütz, Alfred (2003b): *Theorie der Lebenswelt 2. Zur kommunikativen Ordnung der Lebenswelt*. Konstanz: UVK.
- Schütz, Alfred (2004a): *Der Sinnhafte Aufbau der sozialen Welt*. Konstanz: UVK.
- Schütz, Alfred (2004b): *Relevanz und Handeln 1. Zur Phänomenologie des Alltagswissens*. Konstanz: UVK.
- Schütz, Alfred (2010): *Zur Methodologie der Sozialwissenschaften*. Konstanz: UVK.
- Schütz, Alfred (2011): *Relevanz und Handeln 2. Gesellschaftliches Wissen und politisches Handeln*. Konstanz: UVK.
- Siever, Holger (2010): *Übersetzen und Interpretation. Die Herausbildung der Übersetzungswissenschaft als eigenständige wissenschaftliche Disziplin im deutschen Sprachraum von 1960 bis 2000*. Frankfurt a. M.: Lang.
- Smith, Kevin (2002): "Translation as secondary communication. The Relevance Theory Perspective of Ernst-August Gutt." *Acta Theologica Supplementum* 2: 107–117.
- Sperber, Dan/Wilson, Deirdre (1989): *La pertinence: Communication et cognition*. Paris: Les Editions de Minuit.
- Stegmaier, Werner (2008): *Philosophie der Orientierung*. Berlin: de Gruyter.
- Talbot, Michael (1997): «Relevance». *Concise Encyclopaedia of Philosophy of Language*. Ed. Peter Lamarque. Oxford: Pergamon. 445–447.
- Tymoczko, Maria (2007): *Enlarging translation, empowering translators*. Manchester: St. Jerome.
- Wilson, Philip (2016): *Translation after Wittgenstein*. London: Routledge.
- Wittgenstein, Ludwig (2004): *Recherches Philosophiques*. Paris: Gallimard.
- Xu, Yunjie/Chen, Zhiwei (2006): "Relevance judgment: What do information users consider beyond topicality?" *Journal of the American Society for Information Science and Technology* 57: 961–973.

Dr. Margarete Flöter-Durr
Université de Strasbourg
EA 1339 LiLPa, Faculté des Lettres
Société MG Traductions & Conseils
2 rue du Saumon
F-67000 Strasbourg
mg.traductions@orange.fr

Prof. Dr. hab. Thierry Grass
Université de Strasbourg
EA 1339 LiLPa, Faculté des Langues
22, rue René Descartes
F-67084 Strasbourg
tgrass@unistra.fr